

Regroupements scolaires

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **96 (1967)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Regroupements scolaires

Avec la parution prochaine du Plan d'études, auquel s'adjoindront pour la première fois les Directives méthodologiques, l'enseignement primaire s'est donné une nouvelle orientation, un cadre que ses promoteurs voudraient mieux adapté aux exigences de notre époque.

Mais l'application d'un tel plan, si l'on veut qu'il aboutisse à l'amélioration souhaitée, implique des modifications profondes de structure dans un grand nombre de nos classes rurales.

L'idée de regroupements scolaires, trop souvent mal comprise naguère, semble aujourd'hui trouver une certaine faveur dans les milieux les plus divers. Il est incontestable, qu'en ce domaine, un pas important a été franchi. Un peu partout on prend conscience de l'importance de ce problème et on en discute. Lentement l'état d'esprit évolue et déjà nombreux sont ceux qui verraient avec satisfaction la mise en place d'une organisation scolaire nouvelle, plus rationnelle et mieux adaptée aux réalités pédagogiques modernes, compatible enfin avec les ressources financières dont disposent nos communes rurales.

Nous tenterons au cours de l'exposé qui suit de démontrer tout d'abord que ces regroupements sont nécessaires. Ceci pour trois raisons essentielles, à savoir: l'évolution démographique, la détérioration des finances publiques et enfin la pénurie d'enseignants. Nous mettrons ensuite en lumière les avantages de cette réforme de structure tant sur les plans pédagogique, social que financier. Nous terminerons enfin en proposant quelques solutions qu'on pourrait envisager dans de nombreux cercles scolaires.

1. Nécessité des regroupements

a) Situation démographique

Ce n'est un secret pour personne: la très grande majorité de nos communes rurales voient le nombre de leurs habitants fondre comme neige au soleil. La Glâne comptait, il y a 25 ans, 15 755 habitants et la Veveysse 8704. Leur population s'élève aujourd'hui respectivement à 14 100 et 7700 âmes.

Ce phénomène s'explique d'une part par le remembrement des terres et la mécanisation des exploitations agricoles et d'autre part par la ponction opérée par les centres industriels. On enregistre donc pour ces deux raisons – et pour d'autres encore qui tiennent de la vie elle-même et d'une certaine conception qu'on s'en fait – une baisse de natalité dans nos villages. Nous n'avons pas à juger de ceci ni de cela. Ce sont des faits et nous les constatons. Il est même probable que les écoles de certains

villages – selon une statistique établie pour la Glâne en 1966 – verront encore leurs effectifs s’amenuiser. D’autres, par contre, semblent avoir passé déjà le creux de la vague.

Il est intéressant encore de noter que, durant les quarante dernières années, *12 classes rurales du 7^e arrondissement ont été supprimées en raison* de leurs effectifs insuffisants. Par contre, 10 classes nouvelles sont apparues dans les centres. En 1928, la Glâne et la Veveyse comptaient ensemble 4362 élèves fréquentant les écoles primaires. En 1967, ils sont 2887. En admettant qu’aujourd’hui les écoles secondaires accusent, par rapport à 1928, une augmentation de 450 élèves en âge de scolarité obligatoire, la diminution pour les deux districts – chefs-lieux y compris – est malgré tout de l’ordre de 1000 élèves. Cette diminution du nombre d’élèves n’a, en fait, été compensée que par la disparition de deux classes.

Certes, il y a 40 ans, nos écoles étaient manifestement trop chargées. La moyenne d’effectifs se montait alors à 37 élèves; elle est descendue aujourd’hui à 25. Mais tout en admettant la nécessité absolue de limiter dans une classe le nombre des écoliers, il faut admettre aussi qu’on pourrait actuellement supprimer une dizaine d’écoles et que tous les efforts devraient être entrepris ailleurs pour diminuer le nombre de degrés de celles qui sont viables. Le tableau comparatif ci-après montre clairement que le nombre de grandes classes a diminué et que 33 maîtres ont aujourd’hui moins de 20 élèves.

<i>Nombre d'élèves par classe</i>	<i>Nombre de classes</i>		<i>Augmentation Diminution</i>
	<i>en 1967</i>	<i>en 1928</i>	
5-9	1	1	+ 0
10-15	11	4	+ 7
16-20	21	3	+ 18
21-25	28	5	+ 23
26-30	25	15	+ 10
31-35	17	20	+ 3
36-40	7	26	— 19
41-45	4	20	— 16
46-50	0	6	— 6
51-55	1	7	— 6
56-60	0	4	— 4
61-65	0	4	— 4
66-70	0	2	— 2
Totaux	<u>115</u>	<u>117</u>	

Si, comme la statistique le prouve, les classes ont aujourd’hui – à l’exception de 12 d’entre elles – des effectifs beaucoup plus restreints, leur organisation est très souvent restée la même. On constate pratique-

ment un nombre inchangé de subdivisions, ce qui ne simplifie nullement, bien au contraire, la tâche du corps enseignant. Voici, comme preuve, les écoles du 7^e arrondissement, classées selon leur structure actuelle:

15 classes comptent 1 degré	17 classes comptent 2 degrés
23 classes comptent 3 degrés	17 classes comptent 4 degrés
16 classes comptent 5 degrés	15 classes comptent 6 degrés
12 classes comptent 7 degrés	

Comme on le constate, dans 60 classes, malgré les faibles effectifs, le maître ou la maîtresse continue à enseigner simultanément à tous les élèves (filles et garçons de 7 à 16 ans). Est-ce vraiment un système rationnel?

b) Situation financière des communes

Cette baisse démographique dont nous venons de parler n'est pas sans influencer fâcheusement sur la situation financière des communes. En effet, alors qu'elles doivent toutes consentir à d'énormes investissements pour améliorer leur réseau routier, entreprendre leurs adductions d'eau ou des améliorations foncières, elles assistent impuissantes à la fuite de leurs contribuables. La situation financière, aggravée déjà par une administration plus coûteuse et des salaires plus élevés, devient alarmante lorsqu'il s'agit de payer les intérêts et d'amortir la dette. Autrement dit, les charges augmentent sans cesse et elles ne sont que rarement compensées par des recettes nouvelles équivalentes. Le tableau ci-après montre – bien que les critères de classification aient varié durant la période – la détérioration financière des communes glânoises et veveysannes.

Classification de 1944

Glâne:

4 communes en 1^{re} classe
15 communes en 2^e classe
15 communes en 3^e classe
13 communes en 4^e classe
5 communes en 5^e classe
1 commune en 6^e classe

Veveyse:

3 communes en 1^{re} classe
2 communes en 2^e classe
3 communes en 3^e classe
4 communes en 4^e classe
4 communes en 5^e classe
0 commune en 6^e classe

Classification de 1960

Glâne:

2 communes en 1^{re} classe
12 communes en 2^e classe

Veveyse:

2 communes en 1^{re} classe
3 communes en 2^e classe

15 communes en 3^e classe
15 communes en 4^e classe
5 communes en 5^e classe
4 communes en 6^e classe

6 communes en 3^e classe
2 communes en 4^e classe
3 communes en 5^e classe
0 commune en 6^e classe

Classification de 1963

Glâne :

0 commune en 1^{re} classe
7 communes en 2^e classe
11 communes en 3^e classe
13 communes en 4^e classe
9 communes en 5^e classe
13 communes en 6^e classe

Veveyse :

1 commune en 1^{re} classe
2 communes en 2^e classe
3 communes en 3^e classe
4 communes en 4^e classe
1 commune en 5^e classe
5 communes en 6^e classe

Classification de 1965

Glâne :

0 commune en 1^{re} classe
6 communes en 2^e classe
1 commune en 3^e classe
16 communes en 4^e classe
4 communes en 5^e classe
21 communes en 6^e classe

Veveyse :

0 commune en 1^{re} classe
2 communes en 2^e classe
3 communes en 3^e classe
2 communes en 4^e classe
1 commune en 5^e classe
8 communes en 6^e classe

Ainsi, en 25 ans, la classification moyenne des communes de la Glâne a passé de 3,06 à 4,53 et celle du district de la Veveyse de 3,25 à 4,62. Y aurait-il dans de telles conditions des économies à réaliser? Certes oui, et nous pensons tout d'abord et précisément à ces regroupements scolaires, dont nous traiterons plus loin les aspects financiers.

c) Pénurie du corps enseignant

Les petites classes à cours multiples que nous avons dénombrées plus haut ne risquent-elles pas, à une époque où le personnel enseignant se fait rare, de manquer de titulaires. Notre organisation scolaire n'est-elle pas anachronique alors qu'une saine pédagogie est essentiellement catachronique. C'est une question primordiale qu'il s'agit de se poser en regardant les faits avec objectivité. Pouvons-nous obliger un maître à se satisfaire d'un poste où les conditions pédagogiques ne lui permettent pas de donner le meilleur de lui-même, tirillé qu'il est entre 5 ou 6 subdivisions, sans qu'il ait vraiment affaire à une classe, à de vrais cours?

Son travail de préparation, quoi qu'en pensent certains, n'est guère simplifié. L'émulation fait défaut, l'ambiance de travail qui donne à l'enseignement sa chaleur et ce je ne sais quoi qui vous attache, qui vous lie solidement à votre école, risque de n'exister jamais. Le maître passe, un autre vient et fait de même. A la première occasion, il cherche à trouver ailleurs ce qui correspond à l'image qu'il se fait d'une vraie classe.

Ainsi les classes uniques – à trop faibles effectifs surtout – risquent fort de ne capter que rarement un candidat de valeur qui désire y faire carrière. Elles seront de plus en plus l'objet d'une instabilité chronique, toujours préjudiciable à une éducation cohérente et solide.

Nous pensons que cet aspect du problème est capital. Si nous voulons maintenir dans nos villages une élite paysanne, il faut commencer par se préoccuper de l'avenir des classes primaires de nos campagnes. On doit trouver des solutions rationnelles qui permettront d'assurer à ces enfants une formation scolaire adéquate tout en faisant bénéficier nos populations rurales d'avantages sociaux et financiers non négligeables.

2. Avantages des regroupements

a) Avantages pédagogiques

La conduite d'une classe unique, bien qu'elle offre certains avantages, présente pour un maître, même des plus qualifiés, des difficultés certaines. Ces difficultés sont encore accrues lorsque, par suite de la pénurie dont nous souffrons, une telle classe doit être confiée à une institutrice ou à un maître-stagiaire.

En effet, la pédagogie est là fort complexe parce qu'elle est, plus qu'ailleurs, tributaire de facteurs sur lesquels elle n'a pas de prise. Comment, se demandent ces maîtres, peut-on s'occuper d'un cours et occuper intelligemment les 5 ou 6 autres? Comment mener de front pour certaines branches 5 ou 6 programmes différents? Faute de temps, on ne peut insister assez sur telle ou telle branche, approfondir certains problèmes, ou contrôler certaines acquisitions!

Souvent, même après quelques années d'enseignement, le maître se demande à quoi servent les leçons-modèles qu'il devait présenter naguère dans les cours de pédagogie ou devant l'aréopage du brevet. Chez lui, par la force des choses, chaque leçon est amputée d'une ou de deux de ses parties. Il peut s'estimer heureux lorsqu'il dispose de 15 minutes pour atteindre le but qu'il se propose. Voltigeant d'un cours à l'autre, appelé par celui-ci, réclamé par celui-là, il peut encore croire qu'il a de la chance, si tous ne l'exigent à la fois. Malgré ses compétences réelles et son dévouement inlassable, le maître sait fort bien que la multiplicité des cours est une entrave sérieuse à ce mieux qu'il recherche sans cesse. Certains maî-

tres consciencieux se sont trouvés enfermés dans un véritable dilemme: rester sur ce coin de terre qu'ils aiment et, sur le plan pédagogique, demeurer insatisfaits ou partir vers un centre qu'ils redoutent en espérant toutefois y trouver un travail qui les comble.

Le véritable enjeu des regroupements scolaires est là. Il s'agit, pour retenir dans nos campagnes un corps enseignant qualifié, de créer des conditions de travail semblables à celles qu'il trouverait dans les centres.

Dans une classe à un ou deux degrés, l'élève recevrait une instruction plus poussée dans tous les domaines. Le maître pourrait davantage innover, se vouer plus pleinement à la recherche pédagogique et introduire les moyens modernes d'enseignement, ce qui, dans une classe unique, s'avère pratiquement impossible. Regrouper des classes c'est avant tout, sur le plan pédagogique, créer les conditions favorables à la stabilité du corps enseignant et, partant, œuvrer à une meilleure formation scolaire et morale de nos populations rurales. Voilà pourquoi l'initiative d'un tel mouvement devrait être appuyée par tous ceux qui ont en main la destinée de nos campagnes: autorités paroissiales, communales et scolaires.

b) Avantages sociaux

Si les voyages forment la jeunesse ce n'est pas tant que les paysages diffèrent et que les climats varient, mais bien plutôt parce qu'ils élargissent les données sociales par une meilleure connaissance des hommes et des rapports qu'ils entretiennent entre eux.

Nous pensons donc que des contacts plus étroits entre enfants d'une même région géographique pourraient être extrêmement profitables. Au lieu de se confiner dans leur timidité excessive, leur horizon trop restreint et parfois dans leur ignorance inquiétante, ces élèves pourraient dans un milieu plus large et plus divers, dans une classe plus vivante, trouver des stimulants puissants, capables de les transformer. A la longue, de tels contacts pourraient, en créant un nouvel esprit, conduire à certains regroupements tout aussi nécessaires sur les plans communaux et paroissiaux. L'avenir n'est pas aux écoles minuscules, ni aux petites communes, ni aux paroisses de 200 âmes. Un certain traditionalisme nous fera peut-être regretter le bon temps passé, mais il faut être clairvoyant et oser, pendant qu'il est temps, prendre des décisions sages et courageuses.

c) Avantages financiers

Il est incontestable qu'en ce domaine également les avantages seraient appréciables. Les regroupements envisagés permettraient la suppression d'une dizaine de postes au moins. Il y aurait par conséquent un allègement certain du volume des salaires, tant pour les communes que pour l'Etat. Dans certains villages le coût de l'instruction primaire se monte par élève à 2500 fr., voire 3000 fr. Il pourrait, dans certains cas, être dix

fois inférieur, pour un rendement scolaire nettement supérieur. Certains bâtiments inoccupés pourraient, de plus, devenir productifs. Au lieu d'être une charge, en raison du chauffage et de l'entretien, ils rapporteraient un loyer non négligeable. Enfin, le volume des impôts n'accuserait, du fait de l'arrivée d'un nouveau contribuable, aucune baisse sensible.

Lorsqu'on prend conscience de la dégradation rapide de nos finances communales et cantonales, on se doit, par une administration sage, de prendre des mesures pour enrayer le mal partout où la chose est possible.

3. Possibilités de regroupements

Le canton de Vaud mène, depuis 1963, une politique vigoureuse de regroupements. A la fin de 1965, 145 communes sur 386 se sont associées pour assumer l'instruction publique primaire. En outre, 93 cercles scolaires nouveaux ont été constitués pour permettre la création de classes supérieures, ménagères ou d'orientation professionnelle. Nous savons que de vastes projets sont encore à l'étude ou déjà en voie d'exécution. Ce canton n'est pas le seul à avoir entrepris cette réforme: Valais, Neuchâtel, Berne, Zurich et bien d'autres œuvrent activement dans le même sens. L'Allemagne et la France ont également à leur actif des réalisations impressionnantes.

Chez nous, trois possibilités se présentent suivant les régions et les besoins. Il s'agit tout d'abord de supprimer des classes trop petites, il faut opérer ensuite sur un plan paroissial ou régional une « rocade » des différentes classes et prévoir enfin, en certains endroits, la construction de complexes scolaires complets.

a) La suppression

C'est le cas où l'effectif de la classe unique est insuffisant. Il n'y a par ailleurs aucune nécessité de décharger une école voisine de son effectif pléthorique. Alors la solution rationnelle consiste à envoyer les élèves dans une autre localité qui peut les recevoir sans inconvénient. Le trajet, dans de nombreux cas, peut s'effectuer à pied. Ailleurs, il faudra éventuellement avoir recours à un service de transport public ou à un moyen de transport privé (VW bus, fourgonnette, Landrower). Certaines localités déjà ont sagement adopté ce système: Villaranon, Le Saulgy, Lieffrens, Les Ecasseys, La Rougève. D'autres seraient extrêmement bien placées pour le faire également.

b) La « rocade »

Il s'agirait, sur un plan paroissial ou éventuellement régional, de procéder à une distribution nouvelle des classes de façon que les élèves soient si possible regroupés par niveaux, par exemple: 1^{ère} et 2^e classes

à X, 3^e et 4^e à Y, 5^e et 6^e à Z. Si la chose est impossible, on peut prévoir que les classes inférieures (1-2-3) aillent dans un village, les classes supérieures (4-5-6) dans un autre. Il arriverait même, dans certains cas, que par une « rocade générale », les classes de tout un secteur ne compteraient plus qu'une seule subdivision.

Il n'est pas douteux qu'une telle entreprise serait finalement, malgré le bouleversement des conceptions actuelles, d'un intérêt certain tant sur le plan pédagogique, social que financier. L'enseignement y gagnerait en profondeur et en étendue. La mise en disponibilité de certains maîtres couvrirait largement le cas échéant le coût des transports.

c) La construction de complexes scolaires

Trop de bâtiments scolaires ont été, par le passé, construits à l'aveuglette, sans certitude quant à leur utilité future. D'autres ont été réparés à grands frais dans l'espoir, pensait-on, de conserver un maître. Aujourd'hui, le village se dépeuple et la salle de classe se vide.

Reprochera-t-on aux autorités d'avoir vu grand? Certes non! Mais souvent de ne pas avoir vu assez loin! Paradoxalement cette trop grande école n'est pas assez spacieuse! Conçue pour le village seul, elle est certes trop vaste maintenant, mais elle reste beaucoup trop petite pour un cercle de communes. Elle est une entrave à un regroupement pourtant nécessaire. Il eût souvent mieux valu bâtir en commun un complexe scolaire complet, en choisissant une situation centrale, accessible à tous les enfants des villages environnants. Alors on se serait trouvé à l'abri des risques: dépopulation, pénurie de maîtres.

A l'avenir, toute construction scolaire devrait être précédée d'une étude démographique approfondie. A la base, il s'agit de prospecter tout un secteur, de préciser les lacunes, de coordonner les besoins, de planifier le tout en tenant compte de l'orientation nouvelle et probable des études primaires et secondaires. Des salles doivent être prévues pour la mise sur pied de classes d'orientation pour garçons et filles, ce qui implique naturellement des locaux spéciaux pour les différents travaux manuels. Il faut enfin songer aux installations sportives à l'extérieur et à l'intérieur. Dans ce domaine, nous déplorons dans la partie romande du canton une absence quasi-totale d'installations tous-temps.

Dans un canton aux ressources limitées comme le nôtre, on ne peut se permettre le luxe de mal construire. Rien n'est plus coûteux à la longue qu'une réalisation inadéquate. Mieux vaut donc mûrir longuement un problème que de vouloir se hâter vers une solution hasardeuse.

En conclusion, nous sommes convaincu que les regroupements scolaires sont d'une nécessité absolue. Ils présentent par ailleurs tant d'avantages qu'il serait souhaitable que les autorités se penchent sur ce problème et proposent maintenant des solutions concrètes.

A. Maillard